

Port-Blanc : vers un parking réservé aux îlois

Demain soir, l'enquête publique concernant la dalle-parking d'Er-Lannic sera close. Si le déclassement de cette dépendance du domaine public départemental aboutit, les automobilistes îlois bénéficieront d'un stationnement de proximité privilégié, à juste titre.

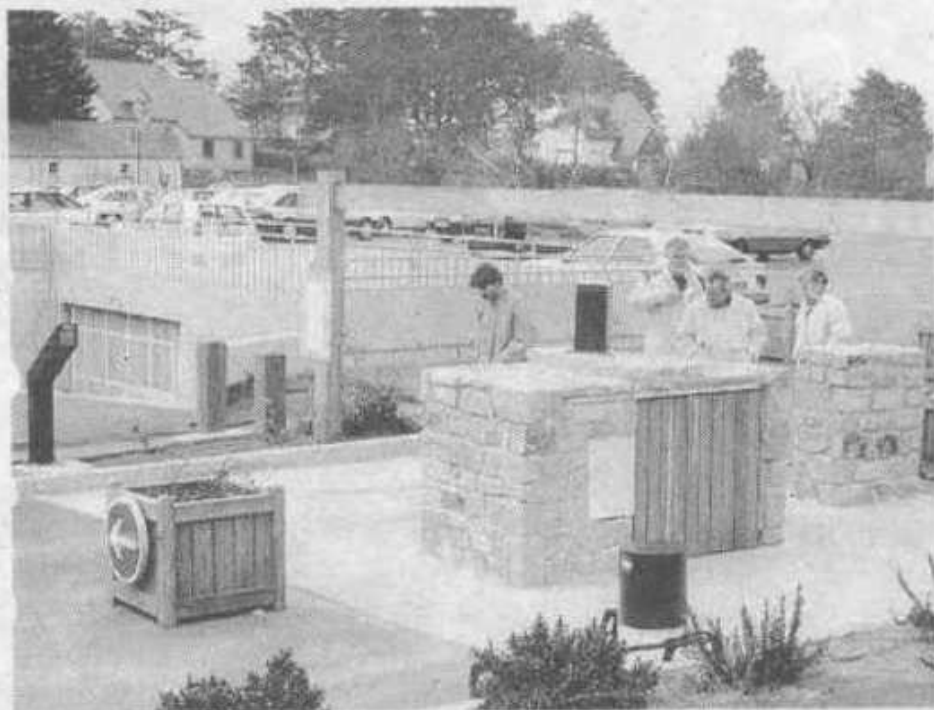
Depuis un mois, le parking de front de mer est définitivement supprimé. La deuxième tranche de l'aménagement de Port-Blanc est commencée avec, notamment, la construction de la mini-gare maritime. Si tout va bien, les habitants de l'île, ainsi que les continentaux qui y travaillent régulièrement, bénéficieront officiellement d'un emplacement peu éloigné de l'embarcadere pour garer leur véhicule. Cette officiali-

sation passe avant tout par l'achat de la dalle-parking d'Er-Lannic, propriété du département, par la commune de l'île-aux-Moines qui en assure la gestion. Plus exactement, elle la délèguera, à la faveur d'une convention, à l'association Habiter l'île-aux-Moines. Pratiquement, la gestion îloise a été un peu anticipée : les 140 emplacements ont déjà été attribués nominativement, ainsi que les cartes magnétiques pour l'accès.

Déclassement

Or, la transaction qui consiste à faire passer la parcelle en question avec ses installations, du domaine privé départemental à celui privé de la commune de l'île-aux-Moines, nécessite au préalable un certain processus administratif : le déclassement de cette dépendance du domaine public départemental, le tréfonds demeurant propriété privée. C'est l'objet de l'enquête publique en cours, ordonnée par l'arrêté du conseil général en date du 23 février 1996. Commencée le 11 mars en mairie de Baden, elle expirera le mardi 26 mars au soir.

Rappelons que le parking à deux niveaux avait été inauguré le 23 juin 1994, et que les 111 garages souterrains avaient été rapidement vendus : 80 % à des



L'entrée du parking avec ses bornes électroniques. A gauche, l'accès aux 111 garages souterrains.

résidents îlois et 20 % à des riverains de Port-Blanc. La partie aérienne (objet de cet article), avec ses 140 places de stationnement, était restée libre et gratuite jusqu'au début de cette année. Sa réservation, exclusive aux îlois, permettra à ceux qui ne disposaient ni d'un garage ni d'un parking particulier de n'être plus

condamnés, comme il leur arrivait souvent pendant la saison, à une aléatoire errance... Avec les 900 places aménagées (plus 300 aménageables éventuellement), situées derrière la crêperie Er-Lannic, sur un terrain de trois hectares, le stationnement à Port-Blanc ne devrait plus, dès cet été, être anarchique.

● Conseil municipal

Prochaine réunion mardi 26, à 20 h 30. A l'ordre du jour : subventions allouées, taux des taxes locales, compte administratif 1995, budget primitif 1996, justification versement participation 1996 au SIAEP, avis de la commune sur le déclassement d'une dépendance du domaine public départemental à Port-Blanc.

